

Formulaire de demande d'adhésion (pour organismes)

Notre organisation demande à devenir membre du CCCI et fournit les renseignements suivants:

1.0 Nom de l'organisation : _____

Sigle : _____

1.1 Adresse : _____

_____ Code Postal : _____

1.2 Téléphone : () _____ Télécopieur : () _____

Courriel : _____

2.0 Personne chargée d'assurer la liaison avec le CCCI

Nom de la présidente ou du président : _____

Nom de la directrice générale/directeur général : _____

Nom de la personne désignée : _____

Poste : _____

2.1 Adresse (si elle n'est pas la même que ci-dessus): _____

3.0 Objectifs et activités en matière de développement

Les objectifs opérationnels ou les principales activités de notre organisme comprennent certains des points suivants :

3.1 Contribution de fonds ou d'autres ressources à des programmes de secours d'urgence ou de développement à l'extérieur du Canada.

3.2 Sensibilisation du public aux questions de développement.

3.3 Formation destinée aux personnes désirant s'engager dans le domaine du développement au Canada ou à l'étranger.

3.4 Affectation de coopérants aux programmes de développement ou de secours d'urgence outre-mer.

3.5 ou, notre organisme appuie le développement international comme suit :

3.6 Veuillez nous envoyer de la documentation sur vos activités.

4.0 Statut d'organisme de charité (pas une condition pour l'adhésion mais information requise s'il y a lieu)

4.1 Notre organisme est un organisme de charité enregistré. Oui Non

4.2 Son numéro d'enregistrement est : _____

5.0 Nature de l'organisme / action au Canada

(Prière de décrire brièvement la nature et le nombre de membres ou sympathisants de votre organisme, p.ex.: personnes, autres organismes, comment se fait le recrutement, etc..)

a) Membres: _____

b) Type de participation: _____

c) Structure de votre organisation :

À l'échelle nationale : _____

À l'échelle régionale : _____

À l'échelle locale: _____

À l'international: _____

6.0 Prière d'indiquer ce que vous pouvez apporter au CCCI

7.1 Répondants

Les deux organismes suivants actuellement membres du CCCI appuient notre demande d'adhésion au Conseil. (Veuillez joindre les lettres de recommandation)

- A. _____
- B. _____

8.0 Code d'éthique

En adhérent au CCCI, nous convenons de respecter le Code d'éthique et de promouvoir au sein de notre organisation une conduite conforme à l'éthique. Nous nous engageons en outre à suivre le processus d'auto-ratification d'ici un an et à travailler de bonne foi pour assurer notre conformité dans un délai de trois ans tout au plus.

9.0 Stratégie de sensibilisation

Le maintien des relations avec le gouvernement fait depuis longtemps partie du mandat du CCCI. Le Conseil s'emploie donc à sensibiliser le public, le gouvernement et le Parlement du Canada aux préoccupations de ses membres. À cette fin, ceux-ci doivent adhérer à la stratégie de sensibilisation qui propose des prises de position sur tout un éventail de questions.

10.1 Frais d'adhésion

Les frais d'adhésion sont basés sur les dépenses allouées aux programmes de développement international et d'éducation au développement pour l'année précédant l'année pour laquelle les frais sont payés. Les états financiers vérifiés doivent accompagner les détails du calcul des frais.

Les dépenses associées à ces programmes incluent, sans s'y limiter :

- Tout programme de développement, d'aide humanitaire et de secours d'urgence, y compris les frais de gestion (personnel et autres) ;
- L'engagement du public et l'éducation à la citoyenneté mondiale au Canada et à l'étranger ;
- Les programmes internationaux de défense des droits de la personne et le plaidoyer ;
- Les recherches, politiques et/ou campagnes en développement international et/ou aide humanitaire ;
- Les coûts administratifs et coûts liés aux collectes de fonds et au marketing, y compris les dépenses de personnel ;
- Les fonds dépensés pour la réalisation des programmes et projets par les partenaires ou en collaboration avec ceux-ci.

Les dépenses allouées aux programmes nationaux non liés au développement international et/ou à l'aide humanitaire peuvent être exclus, ainsi que les contributions en nature. Les financements accreditifs qui n'impliquent pas de frais de gestion ou administratifs de l'organisation membre peuvent aussi être exclus. Toute exclusion doit être expliquée clairement lors du renouvellement des frais d'adhésion grâce au formulaire fourni.

La formule de calcul des frais d'adhésion est : 0,4 % du premier million de dollars de dépenses admissibles et 0,15 % des dépenses supplémentaires, jusqu'à un maximum de 15,437 \$. Les frais minimums sont de 309 \$. Les frais minimums et maximums peuvent être révisés annuellement par le conseil d'administration du CCCI en fonction du taux d'inflation de l'année précédente.

10.1 Les dépenses totales allouées au développement et aux activités d'éducation au développement :

\$ _____

Veuillez indiquer clairement quels programmes/activités ont été exclus au point 1 ci-haut (par exemple, les dépenses allouées aux programmes nationaux non liés au développement international et/ou à l'aide humanitaire). Merci d'inclure une description ainsi que la valeur monétaire: _____

Premier million des dépenses admissibles (a) X 0,4% (or X 0,004) :

Dépenses supplémentaires admissibles (b-a) X 0.15% (ou X 0,0015), jusqu'à un maximum frais (b+c) de \$15,437 :

Nos frais d'adhésion se chiffrent donc à _____

(Min. : 309\$; Max. : 15 437\$)

Nom et poste du signataire (en lettres moulées)

Signature

Date

Co-signature

Date

N.B. Le formulaire doit porter la signature de deux membres du conseil d'administration ou, à défaut du deuxième administrateur, celle d'un cadre supérieur.